

Sonderdruck aus:

Armin Heinen / Dietmar Hüser (Hg.)

Tour de France

Eine historische Rundreise

Festschrift für Rainer Hudemann

*(Schriftenreihe des Deutsch-französischen
Historikerkomitees – Band 4)*



Franz Steiner Verlag 2008

INHALTSVERZEICHNIS

START IM SAARLÄNDISCH-LOTHRINGISCH- LUXEMBURGISCHEN RAUM

Die Gedenkstätte Gestapo-Lager Neue Bremm (Elisabeth Thalhfer)	11
Zwischen Saarbrücken und Frankreich Eine biografische Spurensuche zu Eric-Jean Teich und der Universität des Saarlandes (Wolfgang Müller)	23
Konkurrenz oder Koexistenz? Arbeitsteiliges Beziehungsgeflecht von Groß- und mittelständischer Industrie an der Saar um 1900 (Margrit Grabas)	33
Der Saarkohlenkanal zwischen Frankreich und Preußen (Michael Sander)	41
Die Französischen Filmtage in St. Ingbert (Adolf Kimmel)	53
„Was geht vor in den Köpfen dieser Richter?“ Die Beurteilung der „Francophilie“ im Landesentschädigungsamt Saarbrücken (Wilfried Busemann)	57
Vom imperialen Monument zum Denkmal der Freundschaft Der Schaumbergturm zu Tholey (Ludwig Linsmayer)	65
Chemins de la mémoire en Alsace-Moselle (Alfred Wahl)	77
„Der erste Schritt“ Deutsch-französische Aussöhnung im Rahmen des europäischen Integrationsprozesses (Gabriele Clemens)	81
Reminiszenzen im Argonnerwald (Hans-Walter Herrmann)	89
Informationssammlung oder Modellsuche? Ein Geheimbericht über die deutsche Schulpolitik in Elsass-Lothringen an das japanische Generalgouvernement in Korea von 1913 (Akiyoshi Nishiyama)	99
Des lieux d’une mémoire frontière d’un micro-pays Le pays de Bitche (Sylvain Schirmann)	109
Luxemburg–Belval hin und zurück? Zur Gründung und zum Standort der Universität Luxemburg (Jean-Paul Lehnert und Magali Lehnert)	115
Von Phalsbourg nach Marseille und Dakar Zum „Tour de la France par deux enfants“ (1877) und seinen kolonialen Adaptationen (Hans-Jürgen Lüsebrink)	127
Un jumelage réussi: Nancy-Karlsruhe (Chantal Metzger)	137

Die Marseillaise: Mehr als ein Kriegslied, mehr als eine Nationalhymne (Beatrix Bouvier)	145
Litteris et Patriae Zweimal deutsche Universität Straßburg zwischen Wissenschaft und Germanisierung (1872–1918 und 1941–1944) (Rainer Möhler)	157
Fritz Kieners Geschichte der Stadt Straßburg als internationales Kooperationsprojekt Ein Beispiel für französisch-deutsche Wissenschaftsbeziehungen in den 1930-er Jahren (Wolfgang Freund)	171

ÜBER DEUTSCHLAND NACH FRANKREICH

Trier in französischer Zeit Zwischen Annexion und Akkulturation (Gabriele B. Clemens)	183
Die Saarkundgebung am Niederwalddenkmal in Rüdesheim (Frank G. Becker)	191
Hamburgs „Französische“ Katholiken (Klaus-Jürgen Müller)	201
Der „Train militaire français de Berlin“ (1945–1994) Seismograf auf Schienen (Uta Birkemeyer und Helmut Trotnow)	209
Mit Zepter, Krone und Bündel geschwind davon König Jérômes Flucht aus Kassel im Jahre 1813 (Claudie Paye)	217
Champagne! Oder deutscher Sekt? (Bärbel Kuhn)	231
Jumelage Reims–Aachen Eine Bildgeschichte deutsch-französischer Beziehungen über Interessen, gesellschaftliche Verflechtungen und die Bedeutung von Symbolen (Armin Heinen)	239
Das währungspolitische Dreiländereck Paris, Frankfurt, Maastricht (Guido Thiemeyer)	253
Roubaix Une étape pour un périple franco-allemand (Jean-François Eck)	263
Construire pour juger Un Tour de France des palais de justice (Christine Mengin)	271

SÜDFRANKREICH UND SPANIEN

Latche (Hélène Miard-Delacroix)	283
Die Villa Marie in Fréjus Ein (fast) vergessener Mosaikstein saarländischer Geschichte (Rolf Wittenbrock)	293

Lescun Ein deutsch-französischer Erinnerungsort der Literatur in den Pyrenäen (Hans Manfred Bock)	305
Nizza – mon amour! Reiseeindrücke vom ausgehenden Ancien Régime bis zu den Anfängen des 20. Jahrhunderts (Christoph Cornelißen)	313
Auf dem Jakobsweg Das Centre Européen de Documentation et d'Information (CEDI) als Mittler zwischen Spanien, Deutschland und Frankreich (Johannes Großmann)	321
L'art de vivre en Aquitaine Une identité régionale? (Sylvie Guillaume)	331
Nach Lourdes pilgern im Mai 1947 Saarkatholiken in supranationaler Mission (Judith Hüser)	339
Mit Petrarca und Jürgen auf den Mont Ventoux (Burkhard Jellonnek)	349
Notre-Dame de Lumières (Heinrich Küppers)	355

ABSTECHER IN DEN MITTELMEERRAUM

Mailand: I vestiti nuovi dell'imperatore Die Geschichte zweier gescheiterter Denkmäler für Napoleon (Christof Dipper)	367
Tod in Bagnoles-de-l'Orne Die Ermordung der italienischen Antifaschisten Carlo und Nello Rosselli am 9.6.1937 (Wolfgang Schieder)	377
Un fonctionnaire international en France occupée: 1940–1944 (Cédric Guinand)	391
Linea gotica – lieu de mémoire Deutsche Besatzung in Italien, 1943–1945 (Fabian Lemmes)	401
Relations franco-allemandes et Lieux saints de Jérusalem Une confrontation au tournant des XIXème et XXème siècles (Dominique Trimbur)	413
La Suisse comme île (François Walter)	419

ZURÜCK IN FRANKREICH – NACH PARIS

Brennpunkte der Peripherie Ortsbesichtigungen in Lyon (Clemens Zimmermann)	431
---	-----

Von Villacoublay nach Molsheim Bon Voyage im Citroën Ami 6 Ein Essay zur Geschichte der französischen Automobilindustrie (Hans-Christian Herrmann)	443
Illiers-Combray (Etienne François)	457
Bruère-sur-cher – Centre de la France Un témoin de la géopoétique française (Jean-Claude Allain)	463
Le cri, l'écrit Das Denkmal an Sklavenhandel, Sklaverei und Abolition im Luxembourg-Garten als Ergebnis von Erinnerungsforderungen der „descendants de l'esclavage“ (Sven Korzilius)	469
Quai Branly, Paris, 7ème Ein Algerienkriegsdenkmal und (k)ein Ende des Gedenkstreits? (Dietmar Hüser)	479
Die Erfindung des monarchischen Prinzips Jacques-Claude Beugnots Präambel zur charte constitutionnelle (Volker Sellin)	489
Der Élysée-Vertrag (Edgar Wolfrum)	499
Ein politischer Häftling im republikanischen Frankreich Der Achtundvierziger Carl Schurz in Paris (Winfried Becker)	505
Maison Suger in Paris, 16–18 rue Suger, 75006 Paris (Hartmut Kaelble)	515

TABULA GRATULATORIA

LA SUISSE COMME ÎLE

«La Suisse est une île que nous pensons heureuse. Elle se peint à présent, dans les esprits de millions d'hommes, comme une terre bénie où l'on trouve tout ce qui manque à la plupart d'entre eux, où existent réellement ces choses de rêve: du pain vrai, du lait qui est du lait, de la viande qui vient de vivre, du calme, et les conditions de ce travail par lequel peuvent s'accomplir les œuvres de l'intelligence.» (Paul Valéry, 1943)

La métaphore insulaire, à laquelle recourt Paul Valéry en 1943 pour désigner la situation d'un pays à l'abri des affres de la guerre, a été maintes fois reprise par les commentateurs de la seconde moitié du XX^e siècle, en général dans un contexte valorisant.¹ À l'inverse de celle du hérisson, qui tout en faisant les délices des caricaturistes, exprime plutôt la mise à distance critique, voire le désaveu. Ainsi l'écrivain Peter Bichsel, particulièrement caustique, constate sans complaisance que «la position du hérisson, roulé sur lui-même et les piquants dirigés vers l'extérieur est devenue le symbole de notre indépendance.»²

Ces mises en image sont des manières d'exprimer le topos bien connu de l'exceptionnalité helvétique. La Suisse serait dans l'histoire un cas particulier, un *Sonderfall*, l'expression désignant aujourd'hui, à l'instar du *Sonderweg* de l'histoire allemande, une sorte de statut d'exception, quoique le concept n'ait pas la résonance d'expérience déviante qu'il assume dans le contexte germanique.³ Il s'agit plutôt d'une conviction profondément ancrée dans la culture helvétique qui veut que la Suisse ait dans l'histoire une destinée particulière. C'est pourquoi, dans les situations de crise, ce pays tendrait naturellement à se replier sur lui-même, à se mettre à part. Quant à savoir d'où vient cette conviction et quels en ont été les vecteurs, la plupart des auteurs en restent à des remarques vagues, qui assignent à un passé lointain non précisé – à moins que ce soit au contexte de la Seconde Guerre mondiale –, la genèse de ce qui constitue, selon certains, le grand mythe helvétique.⁴ Les premières occurrences en sont à vrai dire assez anciennes.

La métonymie, exprimant l'homologie entre le *Corpus helveticum* et une île au milieu d'un océan déchaîné, est filée par exemple à la fin du XVIII^e siècle.

- 1 Valéry, Paul, La Suisse est une île ... , in: Images de la Suisse, numéro spécial des Cahiers du Sud, Marseille 1943, p. 13. Dans le même recueil, un texte de Louis Gillet, académicien et historien d'art, dans lequel on lit: «Plus que jamais la Suisse, au milieu du déluge, me représentait l'Île du Bonheur, l'arche de la paix et du salut, sur les cimes de l'Ararat.» (p. 18).
- 2 Bichsel, Peter, La Suisse du Suisse, trad. de l'allemand, Lausanne 1970, p. 35.
- 3 Pour le débat historiographique sur le Sonderweg allemand, voir notamment Hartmut Lehmann (Hrsg.), Historikerkontroversen, Göttingen 2000 et aussi Faulenbach, Bernd, Ideologie des deutschen Weges: die deutsche Geschichte in der Historiographie zwischen Kaiserreich und Nationalsozialismus, München 1980.
- 4 C'est l'opinion de Reszler, André, Mythes et identité de la Suisse, Genève 1986, p. 66.

Lors de la fête organisée à Soleure en 1777 pour la signature de l'alliance entre la Suisse et la France, l'hôtel de l'ambassadeur de France, où se déroule une «illumination» (un spectacle pyrotechnique), est décoré de médaillons, de trophées et d'emblèmes. Parmi ces derniers, à ce que raconte un rapport diplomatique, une «roche tourmentée par la mer et par les quatre vents mais immobile» conformément à la devise «Unanimi Robore Perstat» qui s'y trouve gravée. D'après le témoin du spectacle, ce rocher représente la Suisse «assailie autrefois de toute part mais se conservant contre tous ses ennemis par son unanimité».⁵

Une image analogue est reprise avec fierté par un patricien bernois en 1784. Ce notable explique par le repli du monde la réussite économique et politique de Berne, la république la plus prospère de l'Ancienne Confédération: «Telle une grande île au milieu d'un vaste océan, on te voit inébranlable, bien que les courants grondent autour de toi et que des vagues gigantesques assaillent tes côtes. La moitié de l'Europe est couverte de vapeurs et de fumées; les horreurs de la dévastation se sont répandues sur des pays entiers; des milliers et des milliers d'innocents sont transformés en dépouilles inertes et davantage encore plongés dans une misère sans fond, cependant que tes fils continuent de couler des jours heureux dans une sécurité absolue...».⁶

A fortiori, au XX^e siècle, la situation exceptionnelle engendrée par la Première Guerre mondiale nourrit ce type de comparaison macabre sous forme iconographique cette fois-ci.⁷ L'exemple le plus extraordinaire est celui de la fresque votive de la chapelle du Ranft au cœur de la Suisse, lieu dédié au saint protecteur du pays, Nicolas de Flue, ermite du XV^e siècle vénéré depuis des lustres – mais qui attendra 1947 pour être canonisé par l'Église. Ici, la Suisse est représentée comme une montagne-île avec des pâturages, des vaches, des colonnes de réfugiés qui arrivent vers elle. L'île émerge d'un vaste océan débordant de cadavres avec, dans le ciel, comme les chevaux de l'apocalypse, les trois empereurs qui ont perdu leur couronne dans la tourmente de 1914–18.⁸ Réalisée en 1920, cette œuvre monumentale du peintre Robert Durrer (1867–1934) ne fait que reprendre une représentation ancrée dans les mentalités par la guerre, ce dont témoigne la carte postale, mode d'expression populaire très prisé à l'époque (Ill. 1).

5 Selon les termes d'une description de la fête conservée aux Archives du Ministère des affaires étrangères, Paris, Suisse 395 f°258 «Relation des solennités et réjouissances...» août 1777.

6 Cité par Béla Kapossy in Flouck, f. [e.a.], De l'Ours à la Cocarde. Régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536–1798), Lausanne 1998, p. 149.

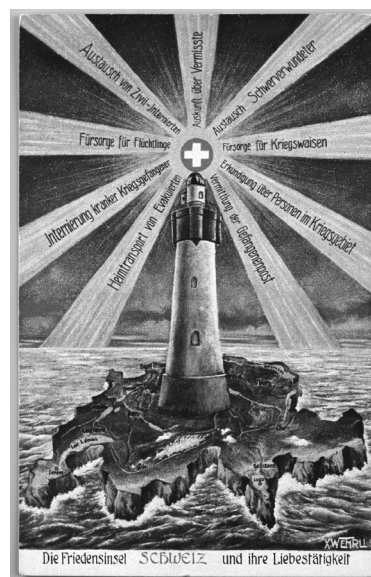
7 Il s'agit d'une forme d'iconographie nationale curieusement complètement ignorée par les spécialistes. C'est le cas par exemple de l'excellent livre de Tavel, Hans Christoph von, L'iconographie nationale, Disentis 1992.

8 Voir l'article de Marchal, Guy P., Die alpine Friedensinsel: Robert Durrers grosses Votivbild im Ranft und der schweizerische Alpenmythos, in: Martin Körner/François Walter (Hrsg), Quand la Montagne aussi a une Histoire, Berne 1996, p. 409–426.



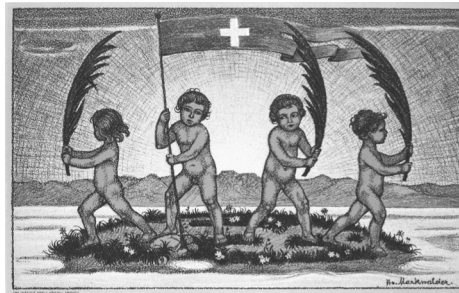
Ill. 1: La Suisse épargnée par l'orage de la guerre. Carte postale 1914–1918. (Photo Musée national suisse, Zurich, LM-73693.46)

La Suisse comme «île de la paix» est même un motif récurrent, exploité durant tout le conflit mondial par le support de la carte postale. On y présente le petit État comme un phare au milieu d'un océan déchaîné (Ill. 2). Les faisceaux de lumière qui en émanent portent au loin les différents services humanitaires rendus aux belligérants (notamment les échanges de prisonniers et les rapatriements de blessés). Attester ainsi de la mission médiatrice du pays s'avère au demeurant un exercice de style plus qu'une réalité car, à côté d'authentiques preuves d'ouverture humanitaire, la diplomatie helvétique se montre encore très peu active et souvent fort maladroite dans ses interventions.



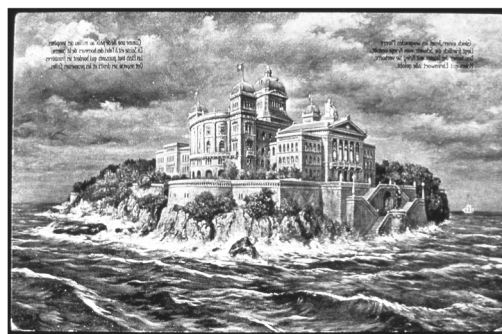
Ill. 2: La Suisse rayonne par ses activités humanitaires. Carte postale de X. Wehrli, 1917. (Photo Musée national suisse, Zurich, LM-73693.42)

Le promontoire pacifique est également utilisé pour célébrer le jour de la fête nationale suisse (Ill. 3). Les enfants brandissent des palmes, symbole de la victoire, ici allusion à la supériorité d'un pays neutre comparativement aux fauteurs de conflits. D'autres éditeurs campent sur un écueil une figure féminine d'Helvetia, brandissant elle aussi une palme au milieu de la tempête.



Ill. 3: Carte postale de 1916 (Markwalder, Zurich) pour la fête nationale. (Photo Musée national suisse, Zurich, LM-73693.43)

Une dernière série de cartes postales confère un caractère insulaire au palais fédéral à Berne (bâtiment où siègent le gouvernement et le parlement). Fortement ancré sur un rocher, à l'abri des vagues, l'édifice symbolise le pays complètement isolé au milieu de l'Europe entouré de pays belligérants (Ill. 4). «Comme une île de paix au milieu des tempêtes/La Suisse à l'abri des horreurs de la guerre/Les États tout puissants qui bordent ses frontières/ont respecté ses droits et les promesses faites», proclame péremptoirement la légende.



Ill. 4: Le palais fédéral à Berne (résidence du gouvernement fédéral). Carte postale d'après une peinture de R. Weiss, 1916. (Photo Musée national suisse, Zurich, LM-73693.41)

Une telle imagerie lénifiante s'intègre sans aucun doute au plus profond de la culture politique suisse. Elle illustre l'idéologie du cas particulier (le *Sonderfall*), dont il convient de rappeler quelques-unes des composantes.

La première est d'ordre institutionnelle. On en fait volontiers remonter l'origine à un mot de Bonaparte lorsqu'il intervient en médiateur pour ramener la paix civile dans le pays. «La Suisse ne ressemble à aucun autre État», déclarait-il aux

députés suisses, convoqués à Paris le 19 frimaire an 11 (10 décembre 1802).⁹ La spécificité de la structure fédéraliste de la Suisse demeure ensuite un leitmotiv du discours des juristes, lesquels insistent aussi sur le multiculturalisme qui fonde la nation non pas sur une base ethnique mais sur une volonté de vivre ensemble. Johann Kaspar Bluntschli (1808–1881) pointe l'«Eigenartigkeit» et les «Eigentümlichkeiten» de la nation helvétique.¹⁰ Quant à Max Huber (1874–1960), il veut analyser la pensée politique en fonction de «la situation spéciale de notre nation au milieu des autres États», «nach der Eigenart unseres Staatswesens innerhalb der Staatengesellschaft».¹¹

La deuxième expression de cette voie singulière est à chercher en relisant l'histoire d'un petit pays qui s'est maintenu contre toute logique au sein d'une Europe peu à peu façonnée par les grands États territoriaux et dynastiques. La conception d'une Suisse à part dans l'histoire revêt une importance grandissante pour l'idéologie du radicalisme libéral qui domine la culture politique suisse durant la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est ici qu'il faut citer Carl Hilty (1833–1909), certainement le principal artisan au XIX^e siècle de l'idéologie nationale, lorsque, dans ses leçons sur la politique de la Confédération publiées en 1875, il insiste sur la «historische Sonderexistenz» et la «Sonderpolitik der Schweiz».¹² Hilty explique que ce n'est ni la race, ni la communauté de sang, pas plus que la langue, ni même la nature et l'histoire qui ont fondé l'État confédéral.¹³ Contrairement aux grandes puissances européennes, la Suisse serait née d'une «idée» politique, d'une pensée et d'une volonté. En effet, la Nature, la langue, le sang et la race sont des forces centrifuges pour les Suisses attirés par les communautés ethniques (*Stammesgenossen*) qui les avoisinent au Nord, au Sud et à l'Ouest. Ce qui constitue le lien social c'est avant tout «la conviction de former un État meilleur à maints égards, d'être une nationalité au-dessus des simples affinités de sang et de langue».¹⁴ Cette idée est répétée dans la contribution que cet auteur compose pour *La Suisse au dix-neuvième siècle*, vaste synthèse publiée en français et en allemand en 1899. «Die schweizerische Eidgenossenschaft ist in eigentümlicher Weise gleichzeitig ein alter und ein neuer Staat», ce que la version française rend en évoquant le «caractère particulier» de la constitution historique de l'État suisse.¹⁵

9 «La Suisse ne ressemble à aucun autre État, soit par les événements qui s'y sont succédés depuis plusieurs siècles, soit par sa situation géographique et topographique, soit par les différentes langues, les différentes religions et cette extrême différence de moeurs qui existent entre ses diverses parties. La nature a fait votre État fédératif; vouloir le vaincre, ne peut pas être d'un homme sage.» Texte disponible en ligne sous: <http://www.gutenberg.org/files/12893/12893.txt> (20 septembre 2007).

10 Bluntschli, Johann Kaspar, *Die schweizerische Nationalität* [1875], Zürich 1915, p. 16. Texte publié à l'origine dans *Gegenwart* n° 49 et 51, 1875.

11 Huber, Max, *Der schweizerische Staatsgedanke*, Zürich 1916, p. 5 et aussi p. 28.

12 Hilty, Carl, *Vorlesungen über die Politik der Eidgenossenschaft*, Bern 1875, p. 262.

13 Hilty, Carl, *Vorlesungen über die Politik der Eidgenossenschaft*, Bern 1875, p. 28–29.

14 *Ibid.* (Anm. 13), p. 29: „...das Bewusstsein, einen in vielen Hinsichten besseren Staat zu bilden, eine Nationalität zu sein, die hoch über der blossen Bluts- und Sprachverwandtschaft steht.“

15 Seippel, Paul (sous la dir. de), *La Suisse au dix-neuvième siècle*, tome premier, Lausanne 1899, p. 383; Paul Seippel (Hrsg.), *Die Schweiz im neunzehnten Jahrhundert*, Erster

À la suite de Hilty, les historiens historisants qui dominent la tradition historiographique jusqu'au milieu du XX^e siècle ne manqueront pas de répéter que certains aspects de l'histoire suisse présentent le caractère d'un «*Sonderfall*». ¹⁶ Jusqu'à Edgar Bonjour (1898–1991) qui détaille les traits saillants propres à distinguer la Suisse des autres et conclut en rappelant: «Wir wissen, was wir für verteidigungswürdig halten: den schweizerischen Sonderfall.» ¹⁷

Cette fois-ci, en 1981, l'expression canonique est bien utilisée. Elle est nouvelle et exprime la troisième composante de l'idéologie de l'exceptionnalité. Jamais convoqué au XIX^e siècle, le terme provient précisément du contexte de la Première Guerre mondiale quand la Suisse, épargnée par la guerre, a pris conscience de son insularité fondamentale. Son contexte d'émergence doit être cherché dans la nouvelle politique de neutralité dite différentielle qui a permis à la Confédération d'intégrer la communauté internationale et d'adhérer en 1920 à la Société des Nations. À cette occasion, la diplomatie suisse a fait preuve de perspicacité, notamment en obtenant le siège de l'organisation qui s'installe à Genève et en négociant un statut particulier pour que la neutralité soit reconnue (Déclaration de Londres, 13 février 1920). Les puissances européennes ont officiellement admis «la situation spéciale de la Suisse» (selon les termes du ministre tchèque Edouard Benès au Conseil de la SDN). Dans les documents officiels suisses, l'une des premières occurrences de l'expression apparaît dans un procès-verbal du Conseil fédéral en 1924 où le pays est qualifié de «*Sonderfall*» et où l'on examine la «*Sonderstellung der Schweiz*». ¹⁸ Tout naturellement, le retrait suisse de la SDN et le retour à la neutralité dite intégrale en 1938 amèneront à rejouer le scénario du «cas spécial de la Suisse», «*Sonderfall*» dans la version allemande du texte. ¹⁹ C'est probablement à ce moment que l'expression s'est diffusée plus largement, comme en témoignent les utilisations qu'en font les historiens cités précédemment ou encore son emploi par le journaliste Bernhard Diebold (1886–1945), feuilletoniste à la *Frankfurter Zeitung* de 1917 à 1934. Dans un roman politique, avec pour toile de fond le chaos idéologique de l'Allemagne de l'entre-deux-guerres, il fait

Band, Bern 1899, p. 409.

- 16 Nabholz, Hans, Muralt, Leonhard von, Feller, Richard, Bonjour, Edgar, *Geschichte der Schweiz*, zweiter Band, Zürich 1938, p. 118. Ici, c'est le développement de l'industrie du lin à Saint-Gall sous l'Ancien Régime qui est présenté comme „ein Sonderfall in der Wirtschaftsgeschichte“. Dans le même ouvrage, il est question de la „Sonderstellung“ de la Suisse dans la Société des Nations (p. 663). Chez Gagliardi, Ernst, *Geschichte der Schweiz von den Anfängen bis zu Gegenwart*, Zweiter Band, Zürich 1934/37, p. 678, il est question du „Sonderfall“ que constitue, au sein du Corps helvétique, les Ligues grisonnes au XVII^e siècle. Peu auparavant, tournant en dérision la conscience identitaire helvétique, le comte Hermann de Keyserling contestait violemment la conviction qu'auraient les Suisses d'être „exemplaires en tant que nation et en tant qu'idée“. Voir Graf Keyserling, Hermann, *Das Spektrum Europas*, Berlin 1928.
- 17 Bonjour, Edgar, *Gibt es noch einen Sonderfall Schweiz?*, in: *Schweizer Monatshefte*, 61 (1981), Heft 9, p. 679–691.
- 18 Cité dans les Documents diplomatiques suisses, vol. 8, 1920–1924, Berne 1988, p. 939.
- 19 Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la neutralité de la Suisse au sein de la Société des Nations (du 3 juin 1938), in: *Feuille fédérale*, 8 juin 1938, vol. 1, 1938, p. 847. Je remercie Irène Herrmann de m'avoir signalé cette occurrence.

dire nommément à l'un de ses personnages: «Die Schweiz ist ein Sonderfall».²⁰ Publié en 1938, le livre eut un certain écho.

Par la suite, il ne semble pas que le discours politique ou journalistique ait recouru significativement à cette formule avant les années 1990. Dans les textes officiels, on attendra un rapport du Conseil fédéral sur la politique extérieure de la Suisse, rendu public en 1994, pour trouver une allusion au «Sonderfall Schweiz».²¹ C'est alors le débat sur l'adhésion manquée à l'Union européenne qui renforce l'audience de ceux qui préfèrent la stratégie de l'*Alleingang* – autre formule du vocabulaire politique suisse – à l'intégration. La réflexion sur les composantes de l'identité helvétique est à l'ordre du jour, au point que le *Sonderfall* est devenu, depuis une quinzaine d'années, un véritable genre littéraire prisé par les journalistes, les politiciens en vue, les sociologues et la science politique.²² Il n'empêche, sur les documents cartographiques qui rendent compte de la consolidation de l'Union européenne et de son extension, la Suisse demeure, et la chose frappe du fait de la situation du pays au cœur du continent, une tache blanche, une sorte d'île.

Prenons encore le temps d'élargir le champ d'interprétation. Nous avons rapproché ailleurs la thématique du *Sonderfall* de la conviction d'appartenir à un peuple choisi élu de Dieu, présente à des degrés divers et selon des intensités variables en fonction des contextes dans toutes les traditions historiographiques nationales.²³ Ce type de références peut être rattaché aux racines judéo-chrétiennes de la culture occidentale. Au gré de leur histoire, bien des peuples d'Europe ont pu prendre modèle sur le vieil Israël et la plupart des nations ont tôt ou tard exprimé le sentiment d'appartenir à un peuple choisi. Elles ont utilisé la Bible pour médianiser leur rapport au territoire national. À ce titre, chaque pays se sent particulièrement protégé dans les vicissitudes de son devenir. La question de l'«exceptionnalisme» est au cœur de l'histoire américaine.²⁴ En Europe, l'«exceptionnalité française», le «Sonderweg» germanique tout comme le «Sonderfall» suisse vont, d'une certaine manière, dans le même sens, celui d'une image providentialiste et d'une finalité téléologique du déroulement de l'histoire. Dans bien des cas, au-delà de la banalité apparente du thème de l'élection, la référence à la manifestation divine va plus loin qu'une sorte de rhétorique souvent implicite pour atteindre le degré plus élevé de l'analogie explicite. À défaut de concordances matérielles avec le modèle vétéro-testamentaire, ce sont plutôt des convergences mémorielles qui impliquent toute une image convenue d'un peuple attaché à une terre sacrée.²⁵

20 Diebold, Bernhard, *Das Reich ohne Mitte*, Zürich & New York 1938, p. 179. Le contexte est un débat pour savoir qui l'emporte de la primauté de l'État ou de la liberté.

21 Feuille fédérale suisse, 1994, vol. 1, 25 janvier 1994, p. 209.

22 On trouvera les références à une littérature très importante sur ce thème depuis 1990 in: Thomas S. Eberle/Kurt Imhof (Hrsg.), *Sonderfall Schweiz*, Zürich 2007.

23 Voir Walter, François, *Les figures paysagères de la nation: territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, Paris 2004, p. 390–403.

24 Par exemple les textes publiés par Conrad Cherry (Hrsg.), *God's New Israel: Religious Interpretations of American Destiny*, Chapel Hill 1998.

25 Voir, parmi d'autres travaux remarquables du même auteur sur ce thème, l'article suivant: Piveteau, Jean-Luc, *L'Ancien Testament a-t-il contribué à la territorialisation de la Suisse?*, in:

Le cas de la Suisse est de ce point de vue très révélateur. Dans une étude stimulante, Jean-Luc Piveteau a bien montré comment les références vétéro-testamentaires ont eu des résonances fortes dans le processus de territorialisation.²⁶ De nombreuses convergences frappantes donnent à l'Ancien Testament une valeur légitimante; il a servi à l'enracinement au territoire. «Référence et caution d'autant plus sensibles aux Confédérés, écrit Piveteau, qu'elles s'appliquaient à un gabarit et à une topologie (celui et celle de l'Israël biblique) très proches des leurs».²⁷ Aussi cet auteur repère-t-il des analogies paysagères (la montagne et le petit pays), une obsession commune de la satellisation (Babylone et les idolâtres dans un cas, l'Europe et les étrangers dans l'autre) et la conviction d'une exceptionnalité (la possession du Dieu unique pour Israël, celle d'un modèle politique susceptible d'être imité dans le cas suisse).

Déjà aux XIV^e et XV^e siècles, le discours de légitimation des élites helvétiques a largement fait usage de ces rapprochements.²⁸ Tout naturellement, les pères de la Réformation ont puisé dans le répertoire des analogies entre Israël et les premiers cantons de la Confédération, contribuant au renforcement de composantes identitaires qui se rattachent clairement à une expérience religieuse. Au XVIII^e siècle, là où nous avons repéré les premières références insulaires, se maintient parallèlement avec beaucoup de vitalité le paradigme de l'élection. Ainsi, pour un physiocrate en 1760, la Suisse est, comme la terre de Canaan biblique, «un pays découlant de vin, d'huile, de lait et de miel»!²⁹

Sur ce registre, le XIX^e siècle est le moment d'une désacralisation du mythe avec le développement d'une forme nouvelle d'élection, l'exceptionnalité, qui permet d'évacuer Dieu des références explicites.³⁰ Parallèlement, survit toutefois l'idée ancienne de l'élection divine, associée nettement à une vision religieuse de l'histoire helvétique. On la trouve encore dans la presse à l'occasion du six centième anniversaire de la Confédération. Ainsi, au début août 1891, la *Tribune de Genève* peut écrire: «Il y a une analogie frappante entre l'histoire du peuple suisse et celle du peuple juif. Ces deux nations ont en effet ce caractère commun d'une conviction profonde et inébranlable de l'action permanente d'une Providence paternelle veillant sur elles, les conduisant comme par la main à travers mille dangers vers un but que Dieu seul connaît et qu'il a assigné comme destinée à ses peuples élus. Ce sentiment d'une mission spéciale au milieu des autres peuples est

Jean-Luc Piveteau, *Temps du territoire: continuités et ruptures dans la relation de l'homme à l'espace*, Genève, 1995, p. 239–260. Il écrit avec pertinence à propos de la Suisse p. 255: «La convergence ne résidait pas dans la recherche éventuelle (et puérile) d'un concordisme entre les Pères fondateurs de l'Urschweiz et les Patriarches de Canaan, mais dans cette vibration permanente de la mémoire.»

26 Piveteau (Anm. 25).

27 Ibid. (Anm. 25), p. 256.

28 Voir les textes significatifs dans Walter (Anm. 23).

29 Citation d'un essai de Jean Bertrand paru dans le *Recueil de Mémoires concernant l'oeconomie rurale par une société établie à Berne en Suisse*, Zürich 1760, t. I, 1^{ère} partie p. 112.

30 Ce qu'observe très bien Piveteau (Anm. 25), qui va jusqu'à dire qu'on remplace l'action de la Providence par des principes politiques bénéfiques, le libéralisme, la neutralité, le fédéralisme.

en effet un sentiment à la base aussi de nos institutions et de notre caractère national.»³¹

Cette conviction, qui utilise tantôt le registre laïc de l'exception tantôt celui à connotation biblique de l'élection, revient en force durant les deux guerres mondiales, face aux menaces extérieures.³² Le premier appartient aux élites politiques, le second est exploité par les autorités religieuses. Au moment du second conflit, le fait que la Suisse ait été épargnée est sans cesse ramené à une faveur toute spéciale de la Providence divine. Pour le théologien protestant Emil Brunner, c'est Dieu qui a confié au peuple suisse la charge de garder les sources des fleuves d'Europe. Cette mission le distingue parmi les autres peuples.³³ Un catholique fondamentaliste comme Josef Konrad Scheuber (1905–1990) va jusqu'à comparer la Suisse épargnée par la guerre à un «Israël de la Nouvelle Alliance au milieu d'une Europe en train de sombrer».³⁴ La Suisse, selon ce publiciste animateur de l'action catholique, est une nation qui «a conclu avec le Tout-Puissant une alliance particulière (...) comme Israël». Après la guerre, la Suisse aura la mission de porter au monde le message divin de la paix et de la libération. Ce serait selon Scheuber un des rôles de la Croix-Rouge. Dans d'autres textes, cet auteur rapproche Nicolas de Flue, le saint protecteur du pays, de Moïse sur la montagne. C'est pourquoi, à partir de la Suisse épargnée par la guerre, devrait se réaliser un programme de rechristianisation, de désécularisation de l'Europe et de lutte contre le bolchevisme.³⁵ Le conseiller fédéral Philipp Etter, l'un des idéologues de ce qu'on appelle la «défense spirituelle» de la Suisse pendant les années de guerre va jusqu'à déclarer, dans un discours de 1939: «Le Créateur divin lui-même a produit l'unité de ce pays, et il l'a emmuré de robustes remparts de granit et de dur calcaire, afin qu'il soit en même temps une forteresse si vaste et si forte que seul le Seigneur lui-même pouvait la construire, mais aussi pas plus grande qu'il ne le fallait, afin qu'un petit pays puisse défendre sur ces remparts une grande mission spirituelle.»³⁶

Durant la phase récente de désenchantement face à toute l'histoire de la Suisse durant la guerre, c'est au contraire une indifférenciation généralisée qui domine. Les Suisses n'ont pas été meilleurs que les autres. Les compromissions du pays avec l'Allemagne nazie, bien plus que la main de Dieu, l'ont préservé du dé-

31 Patrie et religion, in: Tribune de Genève du 4 août 1891.

32 Voir les textes significatifs, in: Walter (Anm. 23).

33 Brunner, Emil, Schweizerfreiheit und Gottesherrschaft, Zürich 1939.

34 Voir: Lang, Josef, Josef Konrad Scheubers religiös-patriotischer Beitrag zur Geistigen Landesverteidigung, in: Victor Conzemius (Hrsg.), Schweizer Katholizismus 1933–1945: eine Konfessionskultur zwischen Abkapselung und Solidarität, Zürich 2001, p. 429–460. La citation est à la page 431.

35 Le rapprochement avec le peuple élu se trouve notamment dans l'organe d'action catholique: Jungmannschaft n°10 du 4 mars 1943 (Scheuber en est le rédacteur). D'autres textes forts dans un programme pour l'action catholique en 1942/43. Tous ces documents sont cités par Lang (Anm. 34).

36 Discours intitulé „Reden an das Schweizer Volk gehalten im Jahre 1939“, cité par Lasserre, André, La Suisse des années sombres: courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale 1939–1945, Lausanne 1989, p. 20.

sastre. Si cette dévaluation généralisée du passé a caractérisé la conscience historique des années 1970–1990, ce sont les excès d'autoflagellation critique et le sursaut de la conscience identitaire face aux attaques dont la Suisse a été l'objet durant les années 1990, en particulier lors de l'épineux dossier des indemnités aux victimes de l'holocauste, qui ont contribué à raviver la conscience du *Sonderfall*.

La conviction de pouvoir, comme le dit joliment J.-L. Piveteau, «faire territoire à part»³⁷ est sans doute aujourd'hui complètement sécularisée. Un processus identique a été observé pour l'Allemagne par Hartmut Lehmann, lequel a considéré l'histoire allemande comme perception explicite de l'histoire d'un peuple élu (*ein auserwähltes Volk*).³⁸ Dans l'après-guerre, le thème de l'exceptionnalité est fortement lié aussi à celui de la culpabilité dans les événements tragiques du XX^e siècle. C'est pourquoi l'histoire de la République fédérale, puis la réunification en 1989/90, ont parfois été vécues comme un retour à la normalité européenne, soit à la fin du *Sonderweg*. En Suisse aussi, depuis quelques années, le renforcement de l'idéologie insulaire suscite un débat contradictoire et certains se demandent si l'ouverture au monde que génère forcément la globalisation économique et culturelle ne marque pas la fin du *Sonderfall*.³⁹ «Die Schweiz ist keine Insel im Europäischen Ozean», proclamait en 2007 la présidente de la Confédération, Mme Micheline Calmy-Rey, dans une interview. En se démarquant ainsi de la tradition séculaire, la présidente, sans le savoir, ouvrait un dossier tout aussi complexe que l'on peut réduire à l'interrogation suivante: «La Suisse pourra-t-elle supporter de devenir ordinaire quand toute son identité a reposé sur la conviction d'être unique?»

Prof. Dr. François Walter, Professeur d'histoire générale, Université de Genève

37 L'expression est de Piveteau (Anm. 25), p. 255.

38 Voir par exemple Lehmann, Hartmut, „Es gibt zwei gelobter Länder in der Welt, das eine ist das Land Canaan oder Palästina, das andere ist Württemberg". Christian Gottlob Barths württembergische Geschichte aus dem Jahre 1843“, in Beiträge zur Geschichte des württembergischen Pietismus. Festschrift für G. Schäfer und M. Brecht, Göttingen 1998, p. 271–285.

39 Voir les propositions de Jurt, Joseph, L'automne 2001: la fin du Sonderfall suisse?, in: Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande, 35 (2003), n° 4, p. 547–558.